

INFORMATIONS GENERALES

Calendriers :

- Permanence pour les inscriptions du **mardi 3 septembre au jeudi 5 septembre** de 18h00 à 19h00
- Journée Portes ouvertes le samedi 07 septembre 2019 à 14H
- **Reprise des activités natation**
 - le mercredi 2 octobre 2019 pour Peguilhan (piscine en travaux jusqu'au 29/09)
 - le lundi 9 septembre 2019 pour le Stade Nautique

Inscriptions :

Les dossiers ne seront enregistrés que si les pièces demandées sont jointes (questionnaire de santé, bulletin d'adhésion signé et chèque de règlement).

Contact :

- Mail : aspttpaunatation@outlook.fr
- Tel Bernard Clostres : 06 77 58 86 97
- Tel Mélanie Pessegue : 06 32 50 68 10

Informations pratiques pour le bon fonctionnement des activités :

- **L'affectation des créneaux du samedi sera assurée par les entraîneurs** en fonction du niveau et des objectifs par groupe
- Respect des horaires avant et après les entraînements (les heures de début d'entraînement sont les heures réelles dans l'eau – prévoir 10 minutes de vestiaire avant et après les entraînements).
- S'assurer de la présence d'un dirigeant à l'accueil à cause des risques de fermeture imprévue des piscines (grève, problème technique...).
- Respect de l'utilisation des vestiaires selon indications détaillées dans le bulletin d'adhésion.
- La cotisation est due à l'année. Les fermetures de piscine pour raisons techniques, les jours fériés qui tombent les jours d'entraînement sont indépendants de notre volonté. Un remboursement partiel de la cotisation pour ces raisons ne pourra être réalisé.
- Aucun remboursement de cotisations ne se fera après le 19 octobre 2019.

Bonnet du club disponible au prix de 5€ - N'hésitez pas à nous le demander





CRENEAUX

<i>JOUR</i>	<i>PISCINE</i>	<i>HORAIRES</i>	<i>CATEGORIES</i>
Lundi	Stade Nautique	20H00-21H30	Adultes
Mercredi	Peguilhan	19H-20H30	Ecole de natation : 8 ans à 17 ans
Vendredi	Peguilhan	17H30-19H	Adultes (groupe confirmé) + Préparation BAC
Samedi	Peguilhan	17H30-18H30/ 18H30-19H30	Ecole de natation : 6 ans à 17 ans *

*Les groupes seront déterminés par les entraîneurs – merci de venir en 1^{ère} heure pour le 1^{er} cours afin que nous puissions établir les groupes.

A l'issue du 1^{er} cours, l'affectation en 1^{ère} ou 2^{ème} heure sera communiquée aux nageurs.

Nous vous remercions par avance pour votre collaboration et votre compréhension.

Le Bureau